



PICARDIE NATURE



Amiens, le 4 janvier 2011

Madame Marie-Dominique MONBRUN
Mission de préfiguration du Parc Naturel
Marin
Agence des aires marines protégées
12 rue Solférino
62200 BOULOGNE-SUR-MER

Dossier suivi par Yves MAQUINGHEN
yves.maquinghen@picardie-nature.org
Téléphone : 03 62 72 22 52

Objet : délimitation du futur Parc Naturel Marin

Madame ,

L'année 2010 a été marquée par la concertation sur le projet de parc naturel marin à l'ouvert des estuaires de la Somme, de l'Authie et de la Canche.

Les études préliminaires à l'aire d'étude montrent un milieu très riche et diversifié, sous l'influence des grands fleuves côtiers, structurés sous forme d'un réseau de grands estuaires unique en France. Pour ces différentes raisons les aires marines protégées sont nombreuses de même que les sites Natura 2000 et nécessitent une gestion coordonnée. Les activités socio-économiques sont aussi très nombreuses dans un secteur de trafic maritime des plus importants au monde.

La recommandation du 30 mai 2002 du Parlement Européen et du Conseil incite les États membres à mettre en œuvre une stratégie de gestion intégrée des zones côtières. Le récent Grenelle de la Mer étend le principe de cette démarche GIZC au large et aux communes littorales (gestion intégrée de la mer et du littoral).

C'est pourquoi, **vu les enjeux recensés au large de la côte picarde et de la Côte d'Opale, Picardie Nature, les fédérations régionales Nord Nature Environnement et Haute Normandie Nature Environnement demandent à ce que les limites de ce futur parc naturel marin soient le plus larges possible (du DPM à la limite des eaux sous juridiction française), intégrant également les limites des zones Natura 2000 en mer des Caps et Ridens de Boulogne.** Nous souhaitons également qu'une coordination soit établie avec les parcs naturels régionaux et les établissements gestionnaires des SAGEs.



ÉTUDIER - AGIR - SENSIBILISER

La création de ce parc naturel marin est l'occasion unique de créer un espace de concertation et une gouvernance adaptée aux enjeux naturels et socio-économiques grâce au conseil de gestion. Afin d'avoir le meilleur équilibre possible dans la représentativité des acteurs nous souhaitons qu'une place supplémentaire au collège des associations de protection de la nature et de l'environnement soit ajoutée au profit de la fédération Nord Nature (ou une de ses associations membres).

Confiant dans l'intérêt que vous portez à nos remarques, nous vous prions de croire, Madame, en nos salutations les plus distinguées.

Patrick THIERY
Président de Picardie Nature

Jacqueline ISTAS
Présidente de Nord Nature Environnement

Martine RAVELEAU
Présidente de Haute Normandie Nature Environnement

Copie à : M. le préfet de la région Picardie, M. le préfet du Pas-de-Calais, M. le préfet maritime de la Manche et de la Mer du Nord, M. le Président de l'Agence des Aires Marines Protégées



ÉTUDIER - AGIR - SENSIBILISER